

UFR DE GÉOGRAPHIE, HISTOIRE, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉS (GHES)

Bâtiment Olympe de Gouges

8 place Paul Ricœur, case courrier 7001, 75205 Paris cedex 13

<https://u-paris.fr/ghes/>

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIE

<https://u-paris.fr/ghes/economie/>

Secrétariat des L1 et L2 :

3^e étage, bureau 345

Tél : 01-57-27-63-20

Secrétariat de L3 : Aurélia DELABROUSSE

aurelia.delabrousse@u-pariscite.fr

4^e étage, bureau 412

Tél : 01-57-27-58-94

LICENCE Droit, Économie, Gestion
Mention Économie
Parcours *Sciences Économiques et Sociales* (SES)

Année université 2026-2027

LICENCE Droit, Économie, Gestion
Mention Économie
Parcours Sciences Économiques et Sociales (SES)
Université Paris Cité

I. PRÉSENTATION DU CURSUS

Les objectifs de la formation

Les principaux objectifs de la Licence d'Économie parcours Sciences Économiques et Sociales (SES) de l'Université Paris Cité sont les suivants :

- offrir une formation où **domine une discipline, les sciences économiques**, mais laissant une place aux autres sciences sociales, notamment la sociologie, la géographie, l'histoire, etc. ;
- combiner enseignements théoriques et enseignements appliqués au monde professionnel ;
- **préparer en priorité aux masters** proposés par l'Université Paris Cité et faciliter l'intégration des étudiants dans des masters d'autres universités ou dans des écoles de commerce ;
- **faciliter l'insertion des étudiants sur le marché du travail** dans des domaines valorisant directement des compétences issues des disciplines économiques et plus généralement des sciences sociales.

Les débouchés de la formation

La préparation aux masters

La licence d'Économie parcours Sciences économiques et sociales a été conçue dans la perspective des masters proposés par l'Université Paris Cité – Campus des Grands Moulins.

La Licence conduit au master à finalité professionnelle *Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI)* (www.master-meci.info) et à ses trois parcours :

- Consultants et Chargés d'Études Socioéconomiques et Environnementales (CCESE, <http://ccese.info/>)
- Aménagement et Développement Local (ADL, www.m2-adl.info)
- Projets Informatiques et Stratégie d'Entreprise (PISE, www.pise.info)

Les trois parcours partagent l'objectif de former des professionnels de l'aide à la décision dont les compétences résident au carrefour d'une formation solide et pluridisciplinaire en sciences sociales, et d'une maîtrise des outils et techniques en usage dans les différents champs professionnels adressés par chacun des parcours.

La licence d'économie conduit également au master *Analyse et Politique Économique (APE)*. Ce Master, co-accrédité Université Paris Cité et Université Sorbonne Paris Nord, est une traduction au niveau de la formation, d'un positionnement original dans le paysage de la recherche française en économie. Le Master aborde les problématiques économiques majeures dans un esprit critique et ouvert aux autres sciences sociales, à travers un ensemble de parcours. Le parcours de M1 et M2 « Entreprises, société, soutenabilité » (ESoS, cf. [ici](#)) et le parcours de M2 "Sustainability : Corporations and Policies" (SCOPE, cf. [ici](#)), pilotés par Université Paris Cité, ont pour spécificité d'étudier les stratégies des firmes et des organisations, ainsi que les nouveaux modèles économiques dans un contexte de transition écologique.

Enfin compte tenu des enseignements proposés et de son caractère généraliste, la licence d'Économie parcours SES offre la possibilité aux étudiants d'entrer dans tout master d'économie hors de l'Université Paris Cité ou à l'intérieur de l'Université Paris Cité mais dans d'autres composantes, et de se présenter aux concours des grandes écoles de commerce et/ou de la fonction publique.

Les débouchés professionnels

La formation dispensée en licence vise, d'une manière générale, à répondre aux besoins d'encadrement des entreprises et des administrations et, en particulier, après le master, à préparer aux métiers de chargés d'études, de chargés de mission et de consultants, dans des domaines extrêmement variés tels que : la gestion des ressources humaines, la conduite du changement, le développement durable, l'analyse de la conjoncture, les études de secteurs, la stratégie d'entreprise et le management, le marketing (études de marché), les études d'opinion, le conseil en informatique, le conseil en organisation, l'économie sociale et solidaire, l'aménagement du territoire et le développement local. Ces emplois sont proposés dans des structures aussi variées que :

- les bureaux d'études et cabinets de consultants
- les départements ressources humaines des grandes entreprises
- les services études des grandes entreprises
- les banques
- les instituts de sondage
- les organisations syndicales patronales ou de salariés
- les chambres de commerce et d'industrie
- les ministères et les administrations publiques
- les collectivités locales, agences de développement local
- les administrations de sécurité sociale et les organismes qui en dépendent
- les associations à vocation sociale, médico-sociale, humanitaire...

Il s'agit également avec le master APE d'offrir aux étudiants qui le souhaitent la possibilité de poursuivre leurs études dans la recherche en économie et sciences sociales dans une logique pluridisciplinaire (économie et territoire ; économie et géographie ; économie et sociologie ; économie et histoire des faits économiques, etc.). Cette perspective offre des débouchés dans les métiers de la recherche et l'enseignement supérieur mais aussi dans le monde professionnel (voir métiers précédemment cités).

II. ORGANISATION DE LA FORMATION

La structure générale

Le premier semestre (S1) est consacré à l'accueil des étudiants, à la découverte de l'Université Paris Cité, à l'initiation aux sciences sociales et au travail universitaire.

Du 2^e au 4^e semestre (S2 à S4), l'étudiant approfondit progressivement ses connaissances dans un cadre conçu comme généraliste. Il se voit proposer :

- des UE Fondamentales sur le plan disciplinaire, en mettant l'accent sur l'ouverture et les liens de l'économie avec les autres sciences sociales (cours fondamentaux, outils et méthodes) ;
- des UE Fondamentales qui préparent à l'approfondissement en 3^e année (« Microéconomie : le comportement des agents économiques », « L'équilibre macroéconomique » et « Comptabilité nationale » en S2, « Économie publique et du bien-être » et « Économie du travail et de l'emploi » en S3...) ;
- des UE Transversales (langues, outils informatiques « Numéricité », UE projet professionnel personnel) ;
- des UE optionnelles ;
- les semestres 5 et 6 sont consacrés à l'approfondissement des matières fondamentales nécessaires à l'entrée dans des masters d'économie et de sciences sociales : avec au semestre 5, « La croissance économique : faits et théories », « Économie internationale et du développement », « Économétrie », « Initiation à la recherche en sciences sociales » ; puis au semestre 6, « Socio-économie de la relation d'emploi et des inégalités », « Monnaie, banque et finance internationale », « Méthodes mixtes d'évaluation des politiques publiques », etc.

Insertion professionnelle

Les compétences acquises facilitent l'insertion sur le marché du travail des étudiants qui ne souhaitent pas continuer leurs études au-delà de Bac+3, notamment dans les domaines relevant de l'économie et des sciences sociales. Elles forment ainsi le socle de compétences indispensables à une poursuite de la formation (spécialisation) en entreprise, voire au sein d'une administration locale, nationale ou internationale.

Plus particulièrement, la licence d'économie permet de préparer aux métiers d'assistant en gestion, assistant marketing et commercial, chargé de clientèle, responsable de secteur, assistant ressources humaines, gestionnaire paie, assistant formation... Les diplômés de la licence peuvent ainsi réaliser des enquêtes, étudier un marché, participer à la stratégie commerciale et à la définition des objectifs, analyser les ventes..., ou exercer des fonctions au sein du département de ressources humaines (gestion administrative du personnel, paie et déclarations sociales, veille sociale, analyse des données et tableaux de bord, participation dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...).

Les principes pédagogiques

Des principes pédagogiques fondamentaux guident le contenu des enseignements :

- la maîtrise des mécanismes économiques de base et des grands principes de la gestion ;
- une solide culture générale (pluridisciplinaire) ;
- une connaissance des sources d'information et la capacité à les traiter grâce à la maîtrise de techniques quantitatives ;
- une capacité d'analyse polyvalente ;
- une facilité d'expression écrite et orale.

III. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation générale

La Licence est organisée en six semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6). Chaque semestre correspond à 30 crédits (ECTS), soit 180 ECTS au total pour la licence. Chaque année (L1, L2, L3) correspond à un niveau. La licence d'économie est gérée par l'UFR Géographie, Histoire, Économie et Sociétés (GHES).

Inscriptions administratives

L'inscription administrative, avec paiement des droits universitaires et du droit de Sécurité sociale au service de la scolarité se déroule en juillet ou début septembre.

Inscriptions pédagogiques

À la suite de l'inscription administrative, les étudiants de 1^e et 2^e année de licence procèdent au mois de septembre à leur inscription pédagogique *via* Internet (les informations sont données lors de la réunion de rentrée de septembre) et au secrétariat de L1-L2 pour les enseignements optionnels (bâtiment Olympe de Gouges, 3^e étage).

En L3, l'inscription pédagogique se fait directement auprès du secrétariat pédagogique – bâtiment Olympe de Gouges – 4^e étage (les modalités sont expliquées lors de la réunion de rentrée).

IV. RENTRÉE 2026-2027 – INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Une réunion d'information obligatoire est organisée pour les étudiants de Licence.

Étudiants de 1^e année Réunion d'accueil et d'information obligatoire Mardi 1^{er} septembre, 10h-12h, Bâtiment Halle aux Farines, amphithéâtre 9E Les étudiants de 1^{ère} année réaliseront leurs inscriptions pédagogiques en ligne
Étudiants de 2^e année Réunion d'information Mercredi 2 septembre, 10h-12h, bâtiment Halle aux Farines, amphithéâtre 9E Les étudiants de 2^{ème} année réaliseront leurs inscriptions pédagogiques en ligne
Étudiants de 3^e année Réunion d'information Jeudi 3 septembre, 14h30 à 16h30, bâtiment Olympe de Gouges, amphithéâtre Gouges 1
Mobilité internationale Réunion d'information Mardi 29 septembre, de 12H30 à 13H30, Bâtiment Halle aux Farines, salle 471E

Réunion d'information

La réunion d'accueil et d'information a pour objet de présenter le cursus et l'organisation des enseignements, de donner des conseils sur le choix des enseignements optionnels, et de préparer les inscriptions pédagogiques.

Dates de rentrée

Les dates de rentrée sont affichées par discipline lors des inscriptions pédagogiques. En Licence Économie parcours Sciences Économiques et Sociales, **la date de rentrée a été fixée au 7 septembre 2026 pour les cours magistraux (CM) et au 14 septembre 2026 pour les travaux dirigés (TD).**

Pour tout renseignement, il est préférable de se déplacer pendant la durée des inscriptions pédagogiques.

Inscriptions pédagogiques

1) Construction d'un emploi du temps personnalisé en fonction des obligations liées au cursus, des choix d'enseignements optionnels et des horaires. Déroulement pratique de cette opération :

- a) choix des horaires des enseignements obligatoires ;
- b) choix des horaires des enseignements optionnels (même fonctionnement que pour les enseignements obligatoires).

2) Une fois l'emploi du temps constitué, l'étudiant doit enregistrer ses choix sur le service des Inscriptions Pédagogiques en ligne de l'Université Paris Cité dont le lien vous sera communiqué à la rentrée.

Matériel nécessaire à l'inscription pédagogique

- Brochure de Licence
- Horaires du 1^{er} semestre

V. RESPONSABLES ENSEIGNANTS

Directrice de la Licence d'Économie :	Camille SIGNORETTO
Responsable de la 1 ^e année (L1) :	Anaïs HENNEGUELLE
Responsable de la 2 ^e année (L2) :	Renaud METEREAU
Responsable de la 3 ^e année (L3) :	Antoine REBÉRIOUX

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements de Licence sont organisés sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) semestrielles.

Les UE sont composées d'un ou plusieurs éléments constitutifs (ECUE). Il existe différentes sortes d'UE :

- **UE fondamentale** : UE composées des enseignements majeurs du diplôme ;
- **UE optionnelle** : UE au choix, soit entre deux cours, soit entre un cours et une UE mise en place par l'université (engagement étudiant, sport, etc.) ;
- **UE d'ouverture** : UE appartenant à une autre formation (intra et hors composante) ;
- **UE transverses** : UE communes à l'ensemble des formations de l'université ;
- **UE libre** : UE proposée en dehors de l'université ou dans un cursus externe (*via* Circle U, etc.).

VII. RÉORIENTATION

À l'issue du 1^{er} semestre, l'étudiant a la possibilité de se réorienter vers une autre licence. La réorientation fait l'objet d'une candidature examinée par une commission pédagogique. Elle est subordonnée aux capacités d'accueil de la licence demandée.

VIII. DISPOSITIF DE SOUTIEN

Une séance de soutien à destination des étudiants ayant échoué à la première session est prévue pour les aider à préparer la seconde session dite « seconde chance ». Elle a lieu dans la période qui sépare la fin de la première session du second semestre de la session de rattrapage (fin mai-début juin).

IX. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE

1 ^{ère} année SES			
	Heures	Coeff.	ECTS
1^{er} semestre – S1	212	10	30
UE FONDAMENTALE Introduction à l'économie	44	2	6
UE FONDAMENTALE Histoire des faits économiques	44	2	6
UE FONDAMENTALE Mathématiques pour sciences sociales	40	2	6
UE FONDAMENTALE Méthodologie du travail universitaire	18	1	3
UE OUVERTURE DISCIPLINAIRE Introduction à la sociologie	24	1	3
UE TRANSVERSES Numéricité	24	1	3
UE OPTIONNELLE, au choix parmi : - Comptabilité d'entreprise - UE transverses ou UE d'ouverture (UPCité) - UE libre (hors UPCité)	18	1	3
2^{ème} semestre – S2	231	10	30
UE FONDAMENTALE Microéconomie : le comportement des agents	44	2	6
UE FONDAMENTALE L'équilibre macroéconomique	44	2	6
UE FONDAMENTALE Comptabilité nationale	44	2	6
UE FONDAMENTALE Sociologie économique	26	1	3
UE FONDAMENTALE Statistique descriptive pour les sciences sociales	37	1	3
UE FONDAMENTALE Méthodes d'enquêtes en sciences sociales	18	1	3
UE LANGUE VIVANTE 1 Langues 1	18	1	3
UE FACULTATIVE Stage en entreprise facultatif			

2^{ème} année SES			
	Heures	Coeff.	ECTS
1^{er} semestre – S3	218	10	30
UE FONDAMENTALE Économie publique et du bien être	42,5	2	6
UE FONDAMENTALE Économie du travail et de l'emploi	42,5	2	6
UE FONDAMENTALE Histoire de la pensée économique	42,5	2	6
UE FONDAMENTALE Mathématiques-Probabilités	42,5	2	6
UE TRANSVERSES UE Transition écologique et développement soutenable	24	1	3
UE OPTIONNELLE, <u>au choix parmi</u> : - Socio économie des organisations - UE transverses ou UE d'ouverture (UPCité) - UE libre (hors UPCité)	24	1	3
2^{ème} semestre – S4	215,5	10	30
UE FONDAMENTALE Entreprises, secteurs et marchés	42,5	2	6
UE FONDAMENTALE Économie écologique	42,5	2	6
UE FONDAMENTALE Politiques économiques et intégration européenne	26	1	3
UE FONDAMENTALE Budget, fiscalité et protection sociale	26	1	3
UE FONDAMENTALE Statistique inférentielle (tests statistiques)	42,5	2	6
UE PROJET PROFESSIONNEL Projet Professionnel Personnel (PPP)	18	1	3
UE LANGUE VIVANTE 2 Langue 2	18	1	3
UE FACULTATIVE Stage en entreprise facultatif			

3^{ème} année SES			
	Heures	Coeff.	ECTS
5^{ème} semestre - S5	212	10	30
UE FONDAMENTALE			
La croissance économique : faits et théories	41	2	6
UE FONDAMENTALE			
Économie internationale et du développement	41	2	6
UE FONDAMENTALE			
Économétrie	41	2	6
UE FONDAMENTALE			
Initiation à la recherche en sciences sociales	41	2	6
UE OPTIONNELLE, au choix parmi :			
- Économie des pays émergents	24	1	3
- Économie sociale et solidaire			
UE LANGUE VIVANTE 3			
Langue 3	24	1	3
6^{ème} semestre – S6	212	10	30
UE FONDAMENTALE			
Concurrence imparfaite et stratégies des acteurs	41	2	6
UE FONDAMENTALE			
Monnaie, banque et finance internationale	41	2	6
UE FONDAMENTALE			
Méthodes mixtes d'évaluation des politiques publiques	41	2	6
UE FONDAMENTALE			
Socio économie de la relation d'emploi et des inégalités	41	2	6
UE OPTIONNELLE, au choix parmi :			
- Stage de recherche, avec remise d'un rapport	24	1	3
- UE transverses ou UE d'ouverture (UPCité)			
- UE libre (hors UPCité)			
UE LANGUE VIVANTE 4			
Langue 4	24	1	3
UE FACULTATIVE			
Stage en entreprise facultatif			

X. ENSEIGNEMENTS DE 1^{ère} ANNÉE

1^{ère} année – 1^{er} semestre (S1)

Le semestre est composé de 7 Unités d'Enseignement (UE).

UE FONDAMENTALE

Introduction à l'économie

Responsable : Christophe DARMANGEAT

Organisation pratique : 2h de cours + 1h30 de TD par semaine.

Résumé du programme :

I – Qu'est-ce que la science économique... et qu'est-ce qu'une science ?

II – Les précurseurs de l'économie politique classique

III – L'économie classique

IV – Karl Marx

V – La théorie néo-classique

VI – La théorie keynésienne

Bibliographie :

BONCŒUR J. & THOUEMENT H., *Histoire des idées économiques*, 2 volumes, coll. Circa, Nathan, 1989.

DARMANGEAT C., *L'énigme du profit*, La ville brûle, 2024.

SAMUELSON A., *Les grands courants de la pensée économique*, Coll. Libre Cours, Presses Universitaires de Grenoble, 1988.

VALIER J., *Brève histoire de la pensée économique*, Coll. Champs, Flammarion, 2005.

Support de cours en ligne : www.pise.info/eco/

UE FONDAMENTALE

Histoire des faits économiques

Responsable : Hannah BENSUSSAN

Organisation pratique : 2h de cours + 1h30 de TD par semaine

Résumé du programme : Comment est né le monde moderne ? Ce cours est construit autour de la problématique de la « Grande Divergence », rupture historique majeure qui inaugure le monde moderne avec l'apparition des inégalités internationales et le début d'une nouvelle ère climatique. Le cours magistral suit une progression chronologique pour analyser la formation du capitalisme et les grandes étapes de son développement. Tandis que les travaux dirigés sont consacrés à l'étude de grandes controverses historiographiques (sur les causes de la révolution industrielle, l'impérialisme et le colonialisme, la crise de 1929 et les « Trente glorieuses »).

Plan :

I / La méthode historique

II/ A la recherche de la cause première (de la Grande Divergence)

- III/ Le développement du capitalisme marchand (XVI-XVIIIème siècle)
- IV/ L'essor du capitalisme industriel
- V/ De l'âge de l'impérialisme à la crise des sociétés impériales
- VI/ Les « Trente-Glorieuses »
- VII/ Mondialisation 2.0: de la réémergence à l'entrée en crise (1979-2009)

Bibliographie :

Michel Beaud (2010), *Histoire du capitalisme*.

Fernand Braudel (2018), *La dynamique du capitalisme*.

Jeffrey A. Frieden (2021), *Global Capitalism: Its Fall and Rise in the Twentieth Century, and Its Stumbles in the Twenty-first*.

Patrick Verley (2013), *La Révolution industrielle*.

UE FONDAMENTALE

Mathématiques pour sciences sociales

Responsable : Rabah BOUICHE

Organisation pratique : 1h30 CM + 2h de TD par semaine

Programme : Ce cours a pour but de rafraîchir la mémoire des étudiants à l'entrée de la licence et de remettre tout le monde à niveau sur les points suivants :

- 1) rappel des notions liées aux fonctions : fonction à 1 variable ; fonctions à 2 variables ; dérivées (simples et partielles), intégrales ; limites ; résolution d'équations ;
- 2) étude d'une fonction à 1 variable (domaine de définition, intersection avec les axes, dérivée première, sens de variation, dérivée seconde, fonctions convexes/concaves, limites, tableaux de variation, graphiques) ;
- 3) études fonctions particulières (exponentielle, logarithme népérien, puissance) ;
- 4) suites et séries numériques ;
- 5) introduction aux probabilités.

UE FONDAMENTALE

Méthodologie du travail universitaire

Responsables : Cécile MOUCHEL et Raphaël RUGGIERI

Organisation pratique : 1h30 de TD par semaine

Résumé du programme :

Les 12 séances de TD visent à acquérir les démarches scientifiques et méthodologies fondamentales pour analyser, comprendre et exploiter tous types de documents habituellement convoqués en Sciences Économiques et dans les Sciences Sociales. On s'arrêtera donc sur les méthodes de travail propres à chaque discipline : recherche documentaire, construction d'un plan, dissertation, fiche de lecture, présentation des sources, commentaire de textes et de tableaux, note de synthèse, exercices spécifiques à chaque discipline, etc. En outre, quelques séances seront réservées à la maîtrise de l'oral.

UE OUVERTURE DISCIPLINAIRE

Introduction à la sociologie

Responsable : Nathalie MONTROYA

Organisation pratique : 2h de cours + 1h30 de TD par semaine

Résumé du programme :

Dans ce cours, on présentera de manière introductive les principaux outils de la sociologie, ses concepts centraux et comment ils peuvent être appliqués à une multitude de problèmes de la vie collective. Davantage qu'un corpus de théories ou d'auteur-e-s, le cours visera donc à familiariser les étudiant-e-s à la démarche de la sociologie. Il s'agira de les initier au raisonnement sociologique, à ses spécificités, à sa logique interne, ses contraintes et son champ d'applicabilité. De multiples exemples seront fournis, dans les champs de la famille, de l'école, du travail, des migrations ou de la culture. Le principal attendu d'un tel cours d'introduction est que les étudiants comprennent que la sociologie met toujours en relation trois niveaux de la réalité sociale : l'identité des individus, les rapports qu'ils entretiennent entre eux et les structures sociales.

Bibliographie :

CUCHE Denys, La notion de culture dans les sciences sociales, La Découverte, « Repères », 2010.
DEROCHE-GURCEL Lilyane, Simmel et la modernité, PUF, coll. « Sociologies », 1997.
DURKHEIM Émile, De la division du travail social [1893], PUF, coll. « Quadrige », 1986.
DURKHEIM Émile, Le suicide. Étude de sociologie [1897], PUF, 1930.
DURKHEIM Émile, Les formes élémentaires de la vie religieuse. [1912], PUF, « Quadrige », 1990. FLEURY Laurent, Max Weber, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 3ème éd. 2016. FLEURY Laurent, Max Weber. La responsabilité devant l'histoire, Paris, Armand Colin, 2017.
LAHIRE Bernard, L'homme pluriel. Les ressorts de l'action, Nathan, 1998.
SIMMEL Georg, Philosophie de l'argent, PUF, coll. « Sociologies », 1987.
SIMMEL Georg, Sociologie. Études sur les formes de la socialisation, PUF, coll. « Sociologies », 1999.
STEINER Philippe, La sociologie de Durkheim, La Découverte, « Repères », 2018.
WEBER Max, L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Gallimard, « Tel », 2004.
WEBER Max, La domination, La Découverte, « Politique et sociétés », 2013.
WEBER Max, Le savant et le politique, La Découverte, « Sciences humaines et sociales », 2003.

UE TRANSVERSES

Numéricité

Les étudiants de première année de licence suivent l'UE NumériCité qui vise à former les étudiants aux différents outils numériques. L'objectif est d'apprendre à se servir des principaux outils numériques dans un cadre universitaire pour se préparer au cadre professionnel : traitement de texte, tableur, recherche documentaire, vie numérique introduction à l'intelligence artificielle et diaporama.

(Pour les modalités pratiques, voir infra point XV)

UE OPTIONNELLE

Comptabilité d'entreprise

Cette UE est au choix, soit avec une UE transverses ou UE d'ouverture à UPCité, soit avec une UE libre hors UPCité, mais il est fortement conseillé aux étudiants de licence d'Économie de suivre cette UE, particulièrement pour ceux qui se destinent à travailler dans la finance ou en entreprise.

Responsable : Riyadh MANSERI

Organisation pratique : 1h30 de TD

Résumé du programme :

1) Présentation de la comptabilité

Le Bilan

Le compte de résultat

2) Enregistrement des écritures

- Le grand Livre

- Le journal et la balance.

- La création d'entreprise Contrôle

- La TVA

- La facturation

- Les effets de commerce

- Les salaires Contrôle

3) Les Travaux d'inventaire

- Les Amortissements

- Les Provisions. Inventaire extracomptable

- Révisions

1^{ère} année – 2^{ème} semestre (S2)

Le semestre est composé de 7 Unités d'Enseignement.

UE FONDAMENTALE

Analyse microéconomique : Le comportement des agents économiques

Responsable : Nathalie BERTA

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine

Plan :

Introduction générale

Chapitre 1 La caractérisation du consommateur

1 : La relation de préférence

2 : La fonction d'utilité

3 : La question de l'échange

Chapitre 2 Le choix du consommateur en concurrence parfaite

- 1 : La concurrence parfaite
- 2 : Le choix optimal du consommateur

Chapitre 3 Le producteur

- 1 : Les techniques de production
- 2 : Le choix optimal du producteur

Chapitre 4 L'équilibre général

- 1 : L'équilibre partiel
- 2 : Existence et détermination de l'équilibre général
- 3 : Équilibre général et Diagramme d'Edgeworth
- 4: La stabilité de l'équilibre général

Chapitre 5 Optimalité et défaillances de marché

- 1 : Équilibre de concurrence parfaite et optimum de Pareto
- 2 : Efficacité justice et répartition
- 3 : Défaillances et sous-optimalités

Bibliographie :

Guerrien B. et Benicourt E., 2008, *La théorie économique néoclassique : Microéconomie, macroéconomie et théorie des jeux*, Broché – Grands Repères, La Découverte, mai.

Guerrien B., Gun O., 2012, « Dictionnaire d'analyse économique », 2^{de} éd., La découverte, Paris.

Guerrien B., Parrel V., Microéconomie, Dunod, Paris (*épuisé mais disponible sur Moodle*).

Pucci. M et J. Valentin, 2009, *Microéconomie : la concurrence parfaite*, PUF.

UE FONDAMENTALE

L'équilibre macroéconomique

Responsable : Adel ARAB

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Objectif : Le cours traite des principales hypothèses de base des deux modèles macroéconomiques, keynésien et néoclassique, en économie fermée et se veut une introduction au raisonnement abstrait en économie. Il est question de bien distinguer les modèles mobilisés selon les écoles de pensée pour interpréter les phénomènes macroéconomiques, ainsi que les politiques que chaque école favorise pour en réduire les déséquilibres. Les deux premières séances sont consacrées à la présentation des outils de la macroéconomie et aux enjeux (aux limites aussi) de la modélisation. Les étudiants ont par la suite l'occasion de se familiariser avec un phénomène macroéconomique important, le chômage. Pour se faire, la loi d'Okun et la courbe de Beveridge sont mobilisées. La première grande partie traite de l'équilibre macroéconomique à long terme en faisant appel à l'approche néoclassique. Dans cette partie, les étudiants sont invités à explorer les déterminants de la production ainsi que les enjeux de la réparation du revenu national dans une perspective de long-terme. Il sera également question de se pencher sur l'impact des politiques publiques dans une économie de marché, supposée libre de toutes contraintes, selon les hypothèses de la concurrence parfaite. La deuxième grande partie apporte une réponse aux fluctuations de court terme en mobilisant principalement le principe du multiplicateur keynésien et l'importance des fluctuations. Les étudiants auront l'occasion de découvrir les difficultés de la mise en place de politiques macroéconomiques sous contraintes, notamment budgétaires. Ce sera aussi une

occasion de comprendre les raisons de l'existence d'un chômage involontaire et les enjeux socio-économiques qui en découlent. À la fin de la deuxième partie, la monnaie et sa place en économie seront étudiées. Le cours se termine par la prise en compte de l'équilibre environnemental dans la définition de l'équilibre à court terme.

Plan :

INTRODUCTION : La Macroéconomie, des comportements réels vers des modèles théoriques

Introduction aux problématiques macroéconomiques

1. de la macroéconomie
2. Les 3 approches du PIB
3. Des corrélations statistiques pour appréhender le marché du travail : Loi d'Okun ; Courbe de Beveridge

PARTIE I : L'équilibre macroéconomique sur le Long terme, approche Néoclassique

Les déterminants de la production totale (PIB)

1. Les facteurs de production
2. La fonction de production
3. L'offre de biens et services

La répartition du revenu national

1. Le prix des facteurs de production
2. Le rendement des facteurs de production
3. La demande des facteurs de production et la répartition du revenu

Les déterminants de la demande de biens et services

1. La consommation
2. L'investissement

L'équilibre entre l'offre et la demande

- 1...sur le marché des biens et services
- 2...sur les marchés financiers
3. La condition d'équilibre macroéconomique et l'impact de la politique budgétaire

PARTIE II : Fluctuations économiques et Equilibre Keynésien

Qu'est-ce que les fluctuations ?

1. Long terme Vs court terme
2. Comment les stabiliser ?

Le modèle keynésien de base

1. L'équilibre keynésien
2. Les multiplicateurs keynésiens
3. Les politiques de relance
4. Les limites des multiplicateurs keynésiens
5. Introduction à la théorie de la préférence pour la liquidité

Politique Monétaire et Banques Centrales

1. La place de la monnaie
2. Les PM conventionnelles et non-conventionnelles
3. Comment les PM modifient-elles l'équilibre
4. Les controverses sur l'efficacité des PM

Conclusion

1. Quelle place pour un équilibre environnemental ?

Bibliographie :

Nicolas Piluso, La Macroéconomie pour tous, JDH Edition, 2025.
Eric Berr, Macroéconomie, Ed Dunod, 2ème Edition, 2024.

Paul. Krugman et Robin. Wells : Macroéconomie, Ed. De Book, 4ème édition, 2012.

Jacques Généreux : La Déconomie, éd. du Seuil, 2016.

Bernard Guerrien, Ozgur Gun : Dictionnaire d'analyse économique, Ed. La Découverte, 4ème édition, 2012.

UE FONDAMENTALE

Comptabilité nationale

Responsable : Éric MAGNIN

Organisation pratique : 2h de cours + 1h30 de TD par semaine.

Programme :

I - L'approche par les produits

1. La nomenclature des branches et des produits
2. Les opérations sur biens et services : les emplois
3. Les opérations sur biens et services : la production
4. La valorisation des ressources et des emplois
5. La valeur ajoutée
6. Le PIB et l'analyse des contributions à la croissance
7. Le Tableau des entrées-sorties (TES)

II - L'approche par les revenus : les comptes de secteur

1. Les sociétés non financières
2. Les ménages
3. Les administrations publiques
4. Les autres secteurs
5. Le Tableau économique d'ensemble (TEE) et les agrégats

III – Les comptes de patrimoine

IV – Les limites de la comptabilité nationale

V – Initiation à l'analyse conjoncturelle

Bibliographie :

PIRIOU J.P. & BOURNAY J., *La comptabilité nationale*, Grands Repères, Coll. « Manuels », La Découverte, 2012.

OFCE, *L'économie française année n+1*, Repères, La Découverte, année n.

UE FONDAMENTALE

Sociologie économique

Responsable : Anaïs HENNEGUELLE

Organisation pratique : 2h de cours magistral

Les ordinateurs et téléphones sont interdits dans le cadre de ce cours magistral.

Description du cours : Le « marché », généralement défini en économie comme la rencontre de l'offre et d'une demande, existe-t-il réellement et le cas échéant sous quelle(s) forme(s) ? Comment

expliquer que nous échangions certains biens et services de façon marchande, alors qu'il n'est pas possible d'en acheter d'autres ? Qu'est-ce qui distingue réellement les riches des pauvres, leurs revenus, leurs consommations, leurs loisirs, leurs modes de vie ? On dit souvent que les inégalités économiques entre femmes et hommes diminuent, qu'en est-il ? Les femmes peuvent-elles hériter moins que les hommes dans un pays comme la France ? Qu'appelle-t-on « l'assistanat » et de quand cette idée date-t-elle ? Y a-t-il des « bons » et des « mauvais » pauvres, et le cas échéant comment peut-on faire la différence ? Etc.

La sociologie économique cristallise de nombreux débats et ces quelques questions sont loin d'être exhaustives. Cette branche de la sociologie pose la question fondamentale de l'encastrement (ou du désencastrement) de l'économie dans les structures sociales : l'économie est-elle une sphère à part, où les individus effectuent des choix rationnels sous contrainte pour maximiser leur utilité, ou bien s'agit-il plutôt d'un espace structuré et façonné par diverses institutions ?

Pour répondre à cette question, nous nous référerons à des exemples concrets : il s'agit d'abord de montrer que les connaissances acquises en cours sont utiles pour la compréhension du monde qui nous entoure. Nous nous référerons aussi au cours du semestre 1 de la L1, « Introduction à la sociologie » : « Sociologie économique » en est la suite.

Plan :

Chapitre 1 – Introduction : de quoi parle-t-on ?

Le champ de la sociologie économique et le concept « d'encastrement » (Karl Polanyi)

Chapitre 2 – Qui construit les marchés ?

Du marché aux fraises aux dons d'organes en passant par les jeux d'argent

Chapitre 3 – Où va l'argent ?

Riches, pauvres, femmes, hommes face à leurs revenus et à leur consommation

Chapitre 4 – Y a-t-il de « mauvais » pauvres ?

Socio-histoire du rapport à la pauvreté et de la mise au travail en Europe occidentale

Bibliographie succincte (plus de détails en cours) :

Steiner, P., Vatin, F., dir. (2009), *Traité de sociologie économique*, PUF, Quadrige.

Steiner, P. (2007), *La sociologie économique*, La Découverte, Repères.

UE FONDAMENTALE

Statistiques descriptives pour les sciences sociales

Responsable : Cécile MOUCHEL

Organisation pratique : 1h30 de cours magistral (sur 8 séances) + 2h de TD en salle informatique (sur 12 séances)

Plan :

1. Introduction : qu'est-ce que la statistique ?
2. Tableaux statistiques et représentations graphiques
3. Distribution statistique à une seule dimension
4. Distribution statistique à deux dimensions
5. Corrélations linéaires

Les étudiants sont introduits au logiciel R avec lequel ils travaillent en TD.

Bibliographie :

L. LEBOUCHER – M-J VOISIN, *Introduction à la statistique descriptive*, Editions Cépaduès, 2015

Bailly Pierre et Christine Carrère, *Statistiques descriptives. L'économie et les chiffres*. Libre cours Economie, Presses Universitaires de Grenoble, 2015.

UE FONDAMENTALE

Méthodes d'enquêtes en sciences sociales

Responsable : Cécile MOUCHEL

Organisation pratique : 1H30 de CM par semaine.

Plan

L'examen final se compose d'un oral à partir d'un mini-article scientifique pour la rédaction duquel les étudiants ont été obligés de mobiliser au moins deux méthodes d'enquêtes dont une enquête statistique collectée lors du premier TD de statistiques descriptives.

1. Les techniques d'enquête en sciences sociales
2. Construire son objet d'étude
3. L'enquête par questionnaire
4. L'entretien
5. L'observation directe
6. La positionnalité
7. L'écriture
8. L'observation participante
9. Reconstituer des réseaux interpersonnels

UE LANGUE 1

Langues 1

Voir infra, point XIII de la brochure pour les modalités pratiques.

XI. ENSEIGNEMENTS DE 2^{ème} ANNÉE

2^{ème} année – 1^{er} semestre (S3)

Le semestre est composé de 6 Unités d'Enseignement.

UE FONDAMENTALE

Économie publique et du bien-être

Responsable : Renaud METEREAU

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Objectif : Ce cours aborde les questions de l'efficacité, des modes de coordination et de la finalité de l'économie au prisme de la notion de bien-être. En prolongement des fondamentaux de l'approche microéconomique étudiés en Licence 1, il s'agit de questionner le modèle de concurrence parfaite et l'aptitude du mode de coordination par le marché à garantir une "allocation optimale" des ressources et à "maximiser le bien-être social". L'existence d'imperfections et de défaillances de marché conduit à étudier la nécessité, les modalités et le poids de l'intervention de l'État dans l'économie. La prise en compte de l'encastrement socio-écologique des activités humaines amène ensuite à reconsidérer à la fois les notions d'efficacité et de bien-être elles-mêmes, mais aussi les instruments mobilisés pour y parvenir.

Structure indicative du cours :

Introduction : Marché, État et "tiers-secteur"

Partie I. Coordination marchande, efficacité et bien-être : l'approche microéconomique néoclassique

Chapitre 1. Équilibre général et optimum de Pareto

Chapitre 2. Concurrence imparfaite

Chapitre 3. Les défaillances de marché

Partie II. Encastrement socio-écologique, satisfaction des besoins et bien-être

Chapitre 4. Des approches renouvelées du bien être : capacités (A. Sen) et besoins humains (M. Max-Neef)

Chapitre 5. La diversité des indicateurs de bien-être

Chapitre 6. Arrangements institutionnels et gestion des communs. L'apport d'Elinor Ostrom.

Chapitre 7. Le coûts sociaux dans l'économie de marché et l'analyse multicritère

Bibliographie indicative :

Gadrey, J. et F. Jany-Catrice (2007) *Les nouveaux indicateurs de richesse*. Paris: La Découverte.

Généreux, J. (2016) *Économie Politique. 2, Microéconomie*. Vanves : Hachette Supérieur.

Guerrien, B. et E. Benicourt (2008) *La théorie économique néoclassique. Microéconomie, macroéconomie et théorie des jeux*. Paris : La Découverte

Kapp W. (1976) *Les coûts sociaux dans l'économie de marché*. Paris : Flammarion.

Pigou C. A. (1920) *The Economics of Welfare*. London: Macmillan

Stiglitz, J.E., J. D. Lafay et J.K. Rosengrad (2018) *Économie du secteur public*. Louvain-la-Neuve : de Boeck Supérieur.

UE FONDAMENTALE

Économie du travail et de l'emploi

Responsable : Camille SIGNORETTO

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD.

Objectif : La place du travail dans la société est et a toujours été importante, de profondes mutations ont touché le monde du travail ces dernières décennies, et de nombreuses réformes institutionnelles touchant les travailleurs et les chômeurs ont été menées par les différents gouvernements successifs. L'objectif du cours d'économie du travail et de l'emploi est ainsi de permettre aux étudiants de comprendre comment les économistes abordent les problématiques d'emploi et de chômage, à partir des théories traditionnellement enseignées en licence d'économie. Ces théories économiques, et certains de leurs argumentaires et recommandations de politiques publiques, ont influencé nombre de réformes mises en place ces dernières années. Le cours essaiera donc de faire le lien entre ces théories et les politiques publiques observées en particulier en France.

Programme : Le cours se structure autour de cinq chapitres. Après une brève introduction générale présentant la manière dont l'économie aborde les questions de travail et d'emploi, le *chapitre 1 – L'emploi et le chômage en France* – vise à décrire les relations de travail et d'emploi en France et leur évolution sur les dernières décennies. Ensuite, le *chapitre 2 – L'analyse néoclassique du marché du travail et du chômage* – présente le cadre théorique néoclassique fondé sur la notion microéconomique de marché du travail. En opposition, le *chapitre 3 – L'analyse macroéconomique de l'emploi et du chômage* – revient sur les théories macroéconomiques qui ont analysé l'emploi et le chômage, en partant de l'analyse keynésienne. Dans le *chapitre 4 – Les concepts d'institutions du travail et de l'emploi* –, nous proposons d'aborder les analyses dites institutionnalistes du travail et de l'emploi au travers de trois grandes théories hétérodoxes. Enfin, le *chapitre 5 – Le renouvellement des théories microéconomiques du chômage et de l'emploi* – développe les théories qui ont succédé aux deux grands cadres d'analyse néoclassique et keynésien en cherchant à les dépasser ou à en faire la « synthèse ». Nous concluons sur les débats qui traversent actuellement l'économie du travail et de l'emploi.

Bibliographie (disponibles sur Cairn gratuitement avec les identifiants [etu.u-pariscite.fr](https://etudiant.univ-paris1.fr), sauf pour le 1^{er} ouvrage cité) :

Cordonnier L. (2020), *Pas de pitié pour les gueux. Sur les théories économiques du chômage*, Raisons d'Agir.

Gautié J. (2015), *Le chômage*, La Découverte, collection Repères.

Gazier B. et Petit H. (2019), *Économie du travail et de l'emploi*, La découverte.

Méda D. (2022), *Le travail*, Presses Universitaires de France.

UE FONDAMENTALE

Histoire de la pensée économique

Responsable : Rudy BOUGUELLI

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Loin d'être un simple objet d'étude du passé, l'histoire de la pensée économique est une partie intégrante de la théorie économique. Il ne s'agit donc pas de s'y intéresser par simple curiosité historique, mais plutôt pour

gagner en compréhension sur le monde actuel. L’histoire de la pensée est en effet marquée par la permanence des grandes controverses, qui réapparaissent périodiquement au gré des contextes. A ce titre, leur étude reste utile pour comprendre les enjeux contemporains. L’approche retenue dans le cours est chronologique, allant de la naissance de l’économie politique aux évolutions les plus récentes de la discipline.

Bibliographie :

Dellemotte J. (2024), *Histoire des idées économiques*, Dunod.

UE FONDAMENTALE

Mathématiques - Probabilités

Responsable : Riyad MANSERI

Organisation pratique : 2H de cours magistral + 1H30 de TD

Description du cours :

Le cours est structuré en deux grandes parties.

La première partie consiste en une introduction à l’algèbre linéaire. Nous débuterons par la définition des systèmes d’équations linéaires et leur résolution par la méthode du pivot de Gauss ; puis nous approfondirons le calcul matriciel, comme les rangs de matrices et les déterminants de matrices carrées.

La deuxième partie du cours est consacrée aux probabilités. Après une introduction sur les notions de probabilités (événement aléatoire, univers, etc.), nous étudierons les deux grands types de variables aléatoires – discrètes et continues, ainsi que les couples de variables aléatoires. Nous aborderons ensuite les lois de probabilité les plus usuelles pour chacune de ces types de variables aléatoires.

Ainsi, le cours vise à donner aux étudiants des outils et concepts qui sont nécessaires dans la compréhension des phénomènes économiques et sociaux et qui pourront leur être utiles dans la suite de leurs études (cours de Tests statistiques et d’Économétrie notamment).

Bibliographie :

Hurlin C. et Mignon V. (2018), *Statistiques et probabilités en économie-gestion*, Dunod, Openbook.

Gün O. et Jallais S. (2018), *Introduction à l’algèbre linéaire*, PUF.

Rossignol S. (2018), *Mathématiques en économie-gestion*, Dunod, Openbook.

UE TRANSVERSES

UE transition écologique et développement durable

Coordination : Nathalie BERTA

Cette UE vise à permettre aux étudiants d'actualiser leurs connaissances sur la crise écologique en cours (crise climatique et effondrement de la biodiversité), de comprendre ses impacts sur les sociétés, et d'explorer diverses pistes de solutions ou d'adaptations à cette crise. L'UE mobilise les outils conceptuels propres aux sciences humaines et sociales, à travers diverses thématiques abordées dans un module en ligne et asynchrone (sur Moodle).

UE OPTIONNELLE

Socio-économie des organisations

Cette UE est au choix, soit avec une UE transverses ou UE d'ouverture à UPCité, soit avec une UE libre hors UPCité, mais **il est fortement conseillé aux étudiants de licence d'économie de suivre cette UE.**

Responsable : Hannah BENSUSSAN

Organisation pratique : 2h de cours magistral

Objectif :

Pourquoi et comment et les individus coopèrent-ils au sein des organisations ? Quels peuvent être les obstacles à cette coopération ?

Ce cours propose une lecture pluridisciplinaire du fonctionnement des organisations, en mobilisant les apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la psychologie sociale. L'analyse théorique sera illustrée par des exemples concrets issus de contextes variés (administrations publiques, associations, entreprises...).

Vous apprendrez à analyser les structures organisationnelles ainsi qu'à décrypter leurs modes de coordination, les dynamiques de changement, les modes de coopération et les dispositifs d'évaluation de la performance. L'objectif est de permettre aux futurs diplômés de développer un regard critique sur le fonctionnement des organisations qui les entourent.

Plan :

1. Les fondements de l'analyse des organisations
2. La réglementation
3. Les structures
4. Le changement
5. Les incitations à coopérer
6. L'évaluation de la performance.

Bibliographie

Tous les ouvrages sont disponibles sur l'ENT

Aïm, R. (2024), *Essentiel de la théorie des organisations*, Gualino.

Gilbert, P., & Yalenios, J. (2017), *L'évaluation de la performance individuelle*, La Découverte.

Menard, C. (2012), *L'économie des organisations*, La Découverte.

Misset, S. (2017), *Introduction à la sociologie des organisations*, Armand Colin.

2^{ème} année – 2^{ème} semestre (S4)

Le semestre est composé de 7 Unités d'Enseignement.

UE FONDAMENTALE

Entreprises, secteurs et marchés

Responsable : Riyad MANSERI

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Objectifs : Le cours est structuré en deux grandes parties. **La première partie** porte sur les enseignements de l'analyse économique dans le cadre de la concurrence imparfaite. L'accent est mis sur l'analyse de la structure des marchés (considérée comme une donnée intrinsèque) et la stratégie des producteurs en lien avec le comportement des consommateurs dans le cadre d'asymétries informationnelles et de pouvoir. **La deuxième partie** inscrit la problématique du cours dans une perspective d'analyse des stratégies des producteurs dans un environnement contraint mais partiellement modelé par eux. Il s'agit d'appréhender les représentations des structures de marché en tant qu'espace de différenciation et de concurrence élaboré par les acteurs économiques. Ainsi, le modèle "Structure, comportements, performances" et ses développements tout comme les apports de l'école française sont présentés. Les stratégies industrielles de différenciation, intégration verticale et horizontale, barrières à l'entrée, stratégies d'entrée, réglementation de la concurrence, coopération, innovation sont étudiées à travers le cadre des courants modernes d'économie géographique, de géographie économique et d'économie internationale, tels que le modèle "Global Value Chains" (chaînes de valeur mondiales) et "Global Production Networks" (Réseaux de production mondiaux). Cette partie sera notamment l'occasion d'aborder les politiques industrielles (industrial policies) dans la mondialisation. La conclusion questionne le lien parfois contradictoire entre les politiques de protection des droits des consommateurs, les politiques industrielles d'innovation et l'insertion de l'Europe dans la mondialisation dans une perspective post Covid 19.

Programme :

Partie 1 structure des marchés et concurrence imparfaite : étude de la relation entre les producteurs et les consommateurs

Chap I - Rappel du cadre de concurrence parfaite et implication pour l'EI ;

Chap II - Le Monopole et ses implications dans l'analyse des comportements des producteurs et des consommateurs

Chapitre III - Les comportements des producteurs dans une structure de marché oligopolistique

Partie 2 : les entreprises dans la mondialisation

Chapitre IV - l'analyse structure - comportement - performance où l'étude des stratégies des firmes dans un environnement partiellement modelé par elles.

Chapitre VI - Stratégies des firmes à l'heure d'une autre globalisation

Bibliographie :

Arena R., Benzoni L., De Bandt J, Romani P.-M. (éds.), *Traité d'économie industrielle*, Economica, troisième édition, 1993.

Dang Nguyen G., *Économie industrielle appliquée*, Vuibert, 1995.

Glais M., *Économie industrielle. Les stratégies concurrentielles des firmes*, Litec, 1992.

UE FONDAMENTALE

Économie écologique

Responsable : Alexandre BERTHE

Organisation pratique : 2h de cours magistral

Objectifs : Depuis le début des années 1970, les préoccupations environnementales ont envahi le débat public. Or historiquement, la science économique s'est construite en excluant la nature de son champ d'analyse. Progressivement, les économistes ont dû redécouvrir les interactions entre les activités humaines et la nature.

L'analyse économique (néoclassique) de l'environnement constitue une réponse aux problèmes environnementaux. Il est toutefois nécessaire de confronter cette approche avec la problématique du développement durable.

Programme : I – Introduction : 1. Les interactions entre système économique et système écologique ; 2. Les dégradations anthropiques de l'environnement : un état des lieux ; 3. Environnement et histoire de la pensée économique ; 4. Du retour de l'environnement dans la théorie économique à l'émergence du concept de développement durable ; I – L'analyse économique de l'environnement : 1. Les effets externes ; 2. L'optimum de pollution ; 3. L'internalisation des effets externes : la taxe pigouvienne ; 4. Le débat sur les écotaxes ; 5. L'internalisation des effets externes : le théorème de Coase et la création d'un marché de droits à polluer ; 6. Une comparaison des différents instruments de politique environnementale ; 7. La critique de l'optimum de pollution ; II – A la recherche d'un modèle de développement durable : 1. L'écologie industrielle ; 2. L'économie des services et de la fonctionnalité ; 3. La décroissance

Bibliographie :

BONTEMS Philippe et ROTILLON Gilles, *L'économie de l'environnement*, coll. Repères, La Découverte, Paris, 2007.

VALLÉE Annie, *Économie de l'environnement*, coll. Points, Seuil, Paris, 2002.

VIVIEN Franck-Dominique, *Le développement soutenable*, coll. Repères, La Découverte, Paris, 2005.

UE FONDAMENTALE

Politique économique et intégration européenne

Responsable : Léo VIGNY

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD

UE FONDAMENTALE

Budget, fiscalité et protection sociale

Responsable : Alexandre BERTHE

Organisation pratique : 2h de cours magistral

Objectifs pédagogiques :

Ce cours propose une analyse économique et institutionnelle des finances publiques dans leur triple dimension : le budget de l'État, le système fiscal et la protection sociale. Il s'agit de comprendre comment les pouvoirs publics mobilisent des ressources (impôts, cotisations) et les déploient (dépenses publiques, prestations sociales) pour financer l'action collective, corriger les inégalités et stabiliser l'activité économique. Il propose une comparaison internationale, avant de s'appuyer principalement sur l'analyse du cas français dans le contexte de l'Union Européenne.

UE FONDAMENTALE

Statistiques inférentielles (tests statistiques)

Responsable : Pascal GROUIEZ

Organisation pratique : 2h de cours magistral par semaine et 1h30 de TD.

Présentation et objectifs pédagogiques :

Destiné aux étudiant-e-s de troisième année de licence en économie (SES), cet enseignement offre une introduction à la statistique inférentielle pour les sciences sociales à travers la présentation et l'application des estimations et des tests d'hypothèses. Ce cours propose aux étudiant-e-s de développer trois niveaux distincts de compétences : (i) maîtriser les principes de l'inférence statistique : estimations et tests, (ii) appliquer les étapes fondamentales à la construction d'un intervalle de confiance ou d'un test, (iii) savoir identifier le bon outil en fonction du problème inférentiel, interpréter des résultats et apporter une réponse quantitative à des questions du même ordre en sciences sociales.

Organisation et déroulement :

Après un rappel de statistiques descriptives et de probabilités (cf. L1-L2), ce cours d'inférence statistique se présente en trois parties : (i) estimations et intervalles de confiance ou de "compatibilité", (ii) construction d'un test et évaluation de la conformité ou de l'homogénéité, (iii) tests d'association et d'adéquation à une loi. Chaque séance de cours s'appuie sur une lecture obligatoire issue de l'ouvrage d'Agresti (2017) et des applications sont proposées. La lecture des chapitres conseillés dans cet ouvrage support est essentielle en complémentarité du cours.

Introduction générale

Description vs. inférence et méthodes probabilistes d'échantillonnage

Partie I Vers les estimations par intervalles de confiance

- (a) *Rappels : statistiques descriptives et probabilités*
- (b) *Estimateur et estimation par intervalles de confiance*

Partie II Tests d'hypothèses : conformité et homogénéité

- (a) *De la théorie des tests à son application*
- (b) *Approfondissement en théorie des tests*
- (c) *Tests d'homogénéité à partir de deux échantillons*

Partie III Tests d'association et d'adéquation

- (a) *Tester l'association mixte : évaluer l'homogénéité avec plus de deux échantillons*
- (b) *Tests d'adéquation (goodness-of-fit tests)*

Références :

Agresti, A. (2017). *Statistical methods for the social sciences*. Pearson.

Stock, J. H. and Watson, M. W. (2015). *Introduction to Econometrics*. Global Edition. Pearson.

UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL (PPP)

Projet professionnel personnel

Coordination : Renaud METEREAU (responsable L2)

Cette UE propose à l'étudiant une pause réflexive sur son projet professionnel associé à un suivi personnalisé de son parcours universitaire avec un enseignant-tuteur dans le cadre d'entretiens individuels. L'étudiant élabore un dossier présentant son projet professionnel, incluant un entretien avec un représentant du monde professionnel dans le cadre du métier choisi. Le dossier est soutenu en présence de l'enseignant-tuteur. La

validation de l'UE ne conduit pas à la délivrance d'une note mais à la mention « admis » (ou défaillant dans le cas contraire).

UE LANGUE

Langue vivante 2

LANSAD

Pour les modalités pratiques, voir infra, point XIV de la brochure

XII. ENSEIGNEMENTS DE 3^{ème} ANNÉE

3^{ème} année – 1^{er} semestre (S5)

Le semestre est composé de 6 Unités d'Enseignement.

UE FONDAMENTALE

La croissance économique : faits et théories

Responsable : Rudy BOUGUELLI

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Objectifs : Quelles sont les causes de la richesse des nations ? Par quels mécanismes la croissance économique opère-t-elle ? Ce cours cherche à répondre à ces questions en présentant les principales théories de la croissance économique et en les confrontant aux expériences historiques de différents pays. La première partie du cours présentera les théories dominantes de la croissance (notamment les modèles de Solow-Swan) dans une perspective critique. Une approche alternative - la vision structuraliste - sera ensuite présentée. Puis nous étudierons les expériences historiques d'un certain nombre de pays pour chercher à les expliquer à partir de ces théories. Le cours se terminera par une discussion sur les enjeux écologiques posés par la croissance.

Programme :

- I) Définitions, mesures et problématique de la croissance
- II) A quoi servent les modèles de croissance ?
- III) L'approche néoclassique
- IV) L'approche structuraliste
- V) Trajectoires historiques
- VI) Croissance et crise écologique

Bibliographie :

- B. Guerrien et E. Bénicourt (2008), *La théorie économique néoclassique*, La Découverte.
- A. Amsden (2003), *The Rise of "The Rest": Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press.
- Haggard S. (2018), *Developmental States*, Cambridge University Press.
- Studwell J. (2014), *How Asia Works: Success and Failure in the World's Most Dynamic Region*, Atlantic Monthly Press.

UE FONDAMENTALE

Économie internationale et du développement

Responsable : Michel DIMOU

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine

Ce cours introduit une analyse de l'internationalisation de l'économie comme phénomène socio-historique et abordent sur cette base les principaux outils et des principales théories économiques qui permettent d'étudier, de comprendre et d'intervenir sur les échanges internationaux de biens, de services et de capitaux.

Structure indicative du cours :

Chap. I. Les outils et les mesures en économie internationale

Chap. II. Les théories de l'économie internationale.

Chap. III. L'organisation et la régulation des échanges internationaux

Chap. IV. Ouverture, société et développement

Bibliographie :

Krugman, P., M. Obsfeld, et M. Melitz, (2018) *Économie internationale*. 11^e édition française. Montreuil : Pearson.

Constant K., P. Domingues, G. Duchêne, A. Guillin, S. Kablan, P. Lenain et J. Lochard (2018) *Économie Internationale*. Paris : Vuibert.

Berthaud P. (2017) Introduction à l'économie internationale. Le commerce et l'investissement. Louvain-la-Neuve : de Boeck Supérieur

Wallerstein, I. (2009) *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Paris : La Découverte

UE FONDAMENTALE

Économétrie

Responsable : Anaïs HENNEGUELLE

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Présentation et objectifs pédagogiques :

L'objectif principal du cours d'économétrie est de **découvrir les bases du langage de programmation R et des techniques quantitatives**.

À la fin du cours, les étudiant·es devront être capables de manipuler des bases de données en langage R, de produire des statistiques descriptives et des régressions, et de lire et de comprendre des résultats économétriques simples. Ces séances incluront beaucoup d'applications en classe et seront axées sur la compréhension intuitive des méthodes économétriques, de leur utilité et de leurs limites.

Organisation et déroulement :

Le cours d'économétrie comporte 12 séances de CM (de 2 heures chacune) et 10 séances de TD (d'1h30 chacune). Il comporte une (importante) partie appliquée qui s'effectue *via* le logiciel de programmation RStudio.

Structure des séances de CM :

- Séances 1, 2, 3 et 4 : Manipulation de bases de données, réalisation de statistiques descriptives en langage R et exercices d'application.
- Séances 5 et 6 : Présentation intuitive du modèle de régression linéaire simple, de son utilité et de ses hypothèses.
- Séances 7, 8, 9 et 10 : Présentation du modèle de régression linéaire multiple et des extensions possibles.

- Séances 11 et 12 : Bonnes pratiques, rappels sur la lecture de sorties de régression, révisions générales et éléments de sociologie de la quantification.

Références :

Stock et Watson (2014), *Principes d'économétrie*, Pearson, Paris (disponible à la BU)

Wooldridge (2018), *Introduction à l'économétrie : une approche moderne*, De Boeck Supérieur, Bruxelles (disponible à la BU)

La partie programmation de ce cours se fonde beaucoup sur le travail de Julien Barnier (disponible en ligne sur Github).

UE FONDAMENTALE

Initiation à la recherche en sciences sociales

Responsable : Thomas LAMARCHE

Organisation pratique : 2h CM + 1h30 TD

Les séances de CM assurées par Thomas Lamarche seront dédiées à une ouverture sur la recherche en sciences sociales, et plus particulièrement en économie politique institutionnaliste. Il sera donc question de problématisation (qu'est-ce que cela implique que de poser des questions de recherche), de mise en perspective de la question posée au regard de "ce qui dit la science" (revue de littérature, bon usage de la bibliographie...), construction de la base d'analyse (lien au terrain, collecte des données), définition de la grille de lecture pertinente (ce qui permet de comprendre à quoi servent les théories comme autant de guide de lecture de ce que l'on observe) etc. On verra ainsi quelles sont les étapes de la recherche... Tout cela devant aboutir à la possibilité pour les étudiant.es de travailler à la construction d'un projet ou programme de recherche. C'est d'ailleurs sur cela que sera basée une part de l'évaluation.

Les séances de TD seront assurées chacune par un ou une collègue différente du département d'économie qui s'appuieront sur leurs propres travaux, leurs propres démarches, leurs propres terrains en insistant sur la dimension méthodologique, sur les conditions concrètes de la recherche, le lien au terrain, leur intérêt pour la recherche mais aussi les embûches rencontrées, etc. Les séances seront ainsi assez diverses répondant à la pluralité des approches et des méthodes en économie politique.

Quelques manuels et guide du travail de recherche

- Van Campenhoudt Luc, Marquet Jacques et Quivy Raymond, 2022 *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod – <https://shs.cairn.info/manuel-de-recherche-en-sciences-sociales--9782100765416?lang=fr> – https://shs.cairn.info/numero/ARCO_VANCA_2022_01?lang=fr
- Gosselin André. « La notion de problématique en sciences sociales. » In: *Communication. Information Médias Théories*, volume 15 n°2, automne 1994. pp. 118-143. https://www.persee.fr/doc/comin_1189-3788_1994_num_15_2_1689
- Lemieux, Cyril, 2012 « 2 – Problématiser », Serge Paugam éd., *L'enquête sociologique*. Presses Universitaires de France, , pp. 27-51. <https://www.cairn.info/l-enquete-sociologique--9782130608738-page-27.htm>
- Lilian, Y. 2015, « Initiation a la méthodologie de recherche en shs. Réussir son mémoire ou sa thèse » <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01102083/document>
- Beaud, M. (2006), *L'art de la thèse*, Grands Repères, Paris, La découverte.

Quelques références qui pourront être utiles

- Bachelard G. (1968), *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF.
- Bourdieu P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron, J.-C. (1968), *Le métier de sociologue*, Paris, Bordas EPHE.
- Labrousse A. 2006. « Éléments pour un institutionnalisme méthodologique : autonomie, variation d'échelle, réflexivité et abduction », *Économie et Institutions*, n° 8, p. 5-53.
- Labrousse, A., J. Vercueil, J-P Chanteau, P. Grouiez, T. Lamarche, M. Nieddu, S. Michel (2017) « Ce qu'une théorie économique historicisée veut dire. Retour sur les méthodes de trois générations d'institutionnalisme », *Revue de Philosophie économique*, décembre.
- Lordon, F. (Ed.), (2008), *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme*, Presses de Sciences-Po, Paris.
- Lordon, F. (Ed.), (2010), *Capitalisme, désir et servitude : Marx et Spinoza*, Paris, La Fabrique.
- Orléan, A., (2011), *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Le Seuil, Paris.
- Passeron J.C. 1991. *Le raisonnement sociologique. L'espace non-popperien du raisonnement naturel*. Paris : Nathan.

UE OPTIONNELLE au choix parmi :

Économie des marchés émergents

Responsable : Petia KOLEVA

Organisation pratique : 2h CM

Initialement réservée au Brésil, à la Russie, à l'Inde et à la Chine (BRIC), la notion d'économie émergente s'étend aujourd'hui à une grande variété de pays. Ce cours a pour objectif de présenter les caractéristiques communes de cette catégorie de pays et leur intégration à l'économie mondiale avant de mettre en avant quelques trajectoires économiques typiques en identifiant leurs points forts et leurs difficultés.

Programme :

I. Définition et caractéristiques des économies émergentes

1. Une évolution des définitions
2. Les caractéristiques communes des émergents
3. Les premières expériences d'émergence et leur interprétation théorique
4. Les émergents face aux crises économiques, sociales et écologiques

II. La trajectoire économique russe

1. La "transition systémique"
2. L'intégration dans l'économie mondiale
3. Le temps des turbulences et des défis

Conclusion : la structure de l'économie russe : handicap ou atout face aux crises ?

III. La trajectoire économique chinoise

1. Quelques éléments historiques
2. Un modèle de croissance extravertie
3. Vers une croissance qualitative et basée sur la demande domestique

Conclusion : la crise liée au Covid-19 marque-t-elle le retour vers le modèle de croissance extravertie ?

IV. La trajectoire économique indienne

1. Un développement par substitution aux importations
2. Les facteurs de l'émergence
3. Les défis de l'économie indienne

Conclusion : quelle résistance du "modèle" indien face à la Chine ?

V. La trajectoire économique brésilienne

1. Les ressorts de l'émergence
2. Les défis de l'émergence brésilienne

Conclusion : une émergence contrariée ?

Bibliographie :

Meyer C., *L'Occident face à la renaissance de la Chine*, Odile Jacob, 2018.

Renard M.-F., *L'économie de la Chine*, La Découverte, coll. "Repères", 2018.

Rigaut P., *Les BRIC : Brésil, Russie, Inde, Chine, puissances émergentes*, ed. Bréal, coll. "Thèmes et débats", 2017.

Vercueil J., *Les pays émergents. Brésil – Russie - Inde – Chine... Mutations économiques, crises et nouveaux défis*. Bréal, 4ème édition, 2015.

Vercueil J., *Économie politique de la Russie (1918-2018)*, Le Seuil, coll. "Points. Économie", 2019.

OU

Économie sociale et solidaire

Responsable : Thomas LAMARCHE

Organisation pratique : La première moitié du semestre est sous forme de cours magistraux, la seconde sur la base de travaux dirigés (une étude de cas est réalisée en petit groupe)

Objectifs : L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe les organisations de statuts très variés (coopératives, associations, mutuelles ou fondations principalement) qui ont pour objet de concilier activité économique et utilité sociale. Historiquement, à côté de l'entreprise à capitaux tournée vers le profit il est possible de repérer une grande variété de formes d'activités économiques dont les objets ne sont pas exclusivement économiques, mais sont tournés vers la solidarité, l'utilité sociale, et qui mettent en œuvre une gouvernance démocratique, tout en se situant pourtant dans le champ de l'activité économique.

L'objet du cours est de rendre compte de ces initiatives et de situer les enjeux de la variété des modèles de production, mais aussi de rendre compte de la portée critique de ces alternatives. Critiques qui ne relèvent pas seulement de discours mais s'ancrent dans le monde de la production, du travail et de l'échange. L'économie sociale est le lieu conjointement de démarches tout à fait institutionnalisées au cœur de notre modèle social et celui de démarches d'expérimentation et d'innovations sociales permanentes dont l'objet est la réappropriation de l'économie par les acteurs.

Programme : Le cours a lieu sous la forme d'un TD (présence obligatoire), il reposera sur la base d'un travail d'enquête auprès d'organisation de l'ESS qui sera mené en cours et entre les cours par groupe de travail. Les principaux chapitres sont les suivants 1 - Perspectives historiques. 2 - Les coopératives de production, démocratie dans l'entreprise. 3 - *social business*. 4 - L'économie solidaire : une économie des marges, une économie de crise ?

Sont aussi travaillés selon les travaux menés par les étudiant.es : Territorialité de l'ESS. Variété des rôles sociaux de l'entreprise. Nouvelle Responsabilité sociale de l'entreprise ? ESS et politique publique.

Bibliographie :

Cottin-Marx S. et Mylondo B, 2024, Travailler sans patron, Folio
Draperi, J.-F., 2005, *L'économie sociale. Utopie, pratiques, principes*, Presses de l'économie sociale
Draperi, J.-F, 2012, *La république coopérative*, édition Larcier.
Duverger, T. 2023, L'ESS, Repères
Leroy A. et Puissant E. Economie politique des associations - Transformations des organisations de l'économie sociale et solidaire, DeBoeck, 2019.
Quijoux M., Néolibéralisme et autogestion, l'expérience Argentine, Éditions de l'IHEAL, 2011
Richez-Battesti N. et Bidet E. 2024, L'innovation sociale. Expérimenter et transformer là partir des territoires, Les petits matins
Saddier J., Pour une économie de la réconciliation. Faire de l'ESS la norme de l'économie de demain, Les petits matins, 2022.
[Coop FR](#), *Panorama sectoriel des entreprises coopératives et Top 100*, 2024.

UE LANGUE

Langue Vivante 3

Pour les modalités pratiques, voir infra, point XIV de la brochure.

3^{ème} année – 2^{ème} semestre (S6)

Le semestre est composé de 6 UE.

UE FONDAMENTALE

Concurrence imparfaite et stratégie des acteurs

Responsable : Antoine REBÉRIOUX

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine

Programme : I. Interactions stratégiques et rationalité. II. les stratégies dominantes, dominées et prudentes. III. L'équilibre de Nash : principes et limites. IV. Les jeux séquentiels et répétés.

Bibliographie indicative :

Shaun P. Hargreaves Heap and Yanis Varoufakis, Game Theory: A Critical Introduction, London, Routledge, 2 ed., 2004.
Gabuthy Y. et Béal S., Théorie des jeux coopératifs et non coopératifs : application aux sciences sociales, Collection Ouvertures économiques, De Boeck supérieur, 2018.

UE FONDAMENTALE

Monnaie, Banque, Finance internationale

Responsable : Rudy BOUGUELLI

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Objectifs : Ce cours propose une analyse du rôle central que jouent la monnaie et la finance dans le fonctionnement des économies capitalistes. Loin d'être de simples instruments techniques, elles sont au fondement de l'organisation sociale. Ce cours est organisé en deux temps. La première partie est consacrée aux fondements de l'organisation monétaire du capitalisme (nature de la monnaie, fonctionnement du système bancaire et création monétaire, banques centrales et politique monétaire...). Fort de ces acquis, la deuxième partie est dédiée à l'étude de grands enjeux contemporains (les crises du 21ème siècle, l'évolution des politiques monétaires depuis 2008...).

Bibliographie :

Giraud P.N. (2009), *Le Commerce des promesses : Petit traité sur la finance moderne*, Points.

UE FONDAMENTALE

Méthodes mixtes d'évaluation des politiques publiques

Responsable : Anaïs HENNEGUELLE

Organisation pratique : 2h CM + 1h30 TD

Présentation et objectifs pédagogiques :

L'objectif principal du cours d'économétrie est de **présenter les principales formes d'évaluation des politiques publiques** (qu'elles soient qualitatives ou quantitatives) **sous un regard critique**. Ce cours s'inscrit dans la continuité directe des cours de Méthodes d'enquêtes en sciences sociales (L1), de Statistiques descriptives (L1) et d'économétrie (L3).

À la fin du cours, les étudiant·es devront être capables de mobiliser divers outils afin de donner des informations pertinentes sur les politiques publiques (entretiens, observations, statistiques descriptives, économétrie). Ils et elles devront également être capables d'adopter une perspective critique à l'égard du "tout évaluation" et d'analyser la force du chiffre en tant qu'instrument de preuves.

UE FONDAMENTALE

Socio-économie de la relation d'emploi

Responsable : Emmanuelle BENICOURT

Organisation pratique : 2h de cours magistral + 1h30 de TD par semaine.

Programme : Chapitre 0. Introduction générale - Chapitre 1. L'analyse de la relation salariale - Chapitre 2. Les relations professionnelles - Chapitre 3. L'emploi en France : le chômage, l'évolution des frontières du chômage et le développement des emplois atypiques - Chapitre 4. Système d'emploi et inégalités - Chapitre 5. Politiques de l'emploi et réformes du marché du travail

Bibliographie :

Demazière, Didier. *Sociologie des chômeurs. La Découverte*, 2006

Gautié, Jérôme. *Le chômage*. La Découverte, 2015

Gazier, Bernard, Petit, H  lo  se, *  conomie du travail et de l'emploi*, Grands Rep  res Manuels, La D  couverte, novembre 2019, 408 p.

UE OPTIONNELLE

Au choix parmi :

- Stage de recherche avec remise d'un rapport
- UE Transverses ou UE d'ouverture (UPC  t  )
- UE libre (hors UPC  t  )

UE LANGUE

Langue vivante 4

Pour les modalit  s pratiques, voir infra, point XIV de la brochure.

XIII. ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L1

LANSAD L1 / Suivi Personnalisé En Ligne pour les Langues (SPELL) :

Département LANSAD – Site Grands Moulins – accueil Olympe de Gougues, bureau 440

Responsables pédagogiques : Zoé Ferdjani, Andrew Hodgson, Alexis Lexis, Ezgi Ozcan, Karine Paris, Valérie Requeno,

Présentation générale

Ce programme de travail est organisé sous forme d'activités menées à distance sur la plateforme *Moodle* et dans l'espace libre-service du département LANSAD. Il donne lieu à des travaux effectués en ligne une fois par semaine pendant neuf semaines.

Pour valider cette UE, vous devez effectuer les travaux demandés sur une période de 9 semaines. En fonction de votre filière d'étude, ce cours de langue (au choix anglais ou espagnol) se déroulera soit au premier soit au second semestre. Les étudiants non francophones ont la possibilité de suivre un programme de Français Langue Étrangère (FLE) à la place de l'anglais.

Les travaux sont évalués par un enseignant qui vous donnera des conseils pour progresser.

La formation SPELL est obligatoire et dure un semestre (semestre 1 ou semestre 2 en fonction de votre filière). Il s'agit d'une UE valant 3 ECTS qui, par sa nature même, est gérée intégralement sous le régime du contrôle continu. Il n'y a ni contrôle terminal ni rattrapage à la fin de l'année (pas de session 2).

Test de niveau / Formation

Vous serez convoqué.e pour passer un test qui déterminera votre niveau (A1, A2, B1 ou B2C). Ce test sera suivi d'une présentation initiale du programme SPELL par les responsables pédagogiques de chaque niveau (séance de formation au programme SPELL). Passer le test est évidemment un préalable. **Si vous n'avez pas reçu de convocation au test de langue, envoyez un mail à la scolarité L1 LANSAD (l1.lansad.eila@u-paris.fr) le plus tôt possible.**

Une convocation vous sera envoyée sur votre messagerie d'étudiant, et votre scolarité vous fournira les dates de passage de votre test et de votre convocation à la séance de formation. Si vous n'avez pas reçu l'information, n'hésitez pas à passer au bureau de la scolarité L1, au quatrième étage du bâtiment Olympe de Gougues, bureau 440.

Le LANSAD possède un espace libre-service avec des progiciels d'apprentissage des langues sur lesquels vous devrez aussi travailler durant le semestre. Si vous avez le niveau A1 et A2, vous devrez répartir au minimum 6 heures sur l'ensemble des 9 semaines pour venir travailler sur place, par tranches d'une heure. Des assistants linguistiques (bureau 239) sont présents toute la journée de 9h à 19h du lundi au vendredi et pourront vous guider pour démarrer l'utilisation des progiciels.

NB : Les étudiants les plus avancés (niveau B1 et B2C) sont dispensés de cette obligation.

Modalités d'évaluation

Elles diffèrent selon les niveaux et vous seront présentées pendant la séance de formation.

IMPORTANT : Chaque travail non rendu sera noté zéro. Après un premier rappel, tout travail ne respectant pas le format demandé sera également noté zéro. Pour un travail non rendu pour des raisons de maladie, accident, deuil, vous devez adresser un justificatif à la Scolarité du LANSAD L1 (l1.lansad.eila@u-paris.fr) Les demandes de validation d'acquis et de compétences doivent également être adressées à la Scolarité L1.

Consignes à respecter

Tous les travaux doivent être effectués ou déposés sur la plateforme *Moodle* dans les délais. Aucun travail n'est accepté en dehors de ce cadre (il est donc inutile d'adresser vos travaux en retard par courrier électronique, ils ne seront pas pris en compte.)

Si vous avez des questions vous pouvez vous rendre aux permanences pédagogiques organisées par les responsables pédagogiques (bureau 216 OdG) pendant les 9 semaines que dure le programme SPELL (horaires disponibles à l'accueil du bureau 239, au bureau des responsables pédagogiques bureau 216, et sur la page d'accueil des cours sur *Moodle*).

Avant d'écrire à vos tuteurs ou à l'administration du LANSAD, vérifiez bien que la réponse à votre question ne se trouve pas déjà sur votre plateforme Moodle (dans le répertoire "Vos Questions les plus courantes" ou « Guide de l'étudiant »). Le bureau d'accueil du LANSAD L1 se trouve au bâtiment Olympe de Gougues bureau 239.

XIV. ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD)

Organisation générale

Au sein de l'UFR EILA, le département des LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) est chargé spécifiquement d'organiser et de valider les enseignements de langues obligatoires OU en tant qu'UE d'ouverture à destination des étudiants de L2 à M2 des autres UFR de l'Université.

Langues offertes par le département LANSAD pour l'UE de langue : anglais, allemand, espagnol, italien, russe, FLE (pour les étudiants étrangers), arabe, chinois et japonais.

L'anglais n'est pas proposé en tant qu'UE d'ouverture.

Langue, Culture Civilisation

Après passage d'un test de niveau en ligne ou lors d'une séance spécifique organisée par un enseignant responsable pour certaines langues, les étudiants s'inscrivent dans un groupe de TD. Le PCL (Portefeuille de Compétences en Langue) est l'outil informatique que doivent utiliser les étudiants pour les tests de niveau et inscriptions.

Les étudiants peuvent demander à bénéficier du régime « Dispensé de Contrôle Continu », voir Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université et spécifiques du Département. Cette demande doit être adressée à la scolarité LANSAD. Les examens du régime DCC ayant toujours lieu un samedi matin, les étudiants devront veiller à ne pas prendre leur UE obligatoire de langue et leur UE d'ouverture sous ce même régime.

L'objectif des cours est de faire progresser les étudiants dans les quatre compétences selon leur niveau lors de leur première inscription. Les niveaux de langue sont au nombre de quatre : N2, N3, N4, N5.

Des cours de niveau 1 (vrais débutants) sont proposés en allemand, chinois et japonais.

Le passage au niveau supérieur est réalisé après deux semestres, soit deux fois 22 heures minimum, dans le même niveau si l'étudiant a obtenu au moins 10/20. En conséquence, on distingue le niveau 2 du niveau 2 bis après lequel l'étudiant accède au niveau 3 s'il a obtenu au moins 10/20.

Au-delà de la progression linguistique des étudiants, les cours de menu 1 sont des enseignements qui s'appuient sur les principaux thèmes de la culture et la civilisation propres à la langue enseignée.

Ainsi les étudiants pourront acquérir de meilleures connaissances générales dont, à titre d'exemple :

- les questions de société,
- les enjeux politiques,
- des œuvres artistiques représentatives cinématographiques, littéraires ou autres....

Des cours thématiques, proposés au choix des étudiants de niveau 4 minimum, sont intégrés au Menu 1. Par ailleurs, le Département LEA ouvre certains enseignements aux étudiants relevant du Département LANSAD de niveau 4 minimum en anglais, allemand et espagnol.

Site de l'UFR EILA : www.eila.univ-paris-diderot.fr

MCC spécifiques LANSAD, Règlement intérieur du Département LANSAD, Informations générales fixant le calendrier des opérations de scolarité et des enseignements, Fiches d'UE en ligne sur la page LANSAD, catalogue du PCL (accès nécessitant authentification et mot de passe ENT)

Adresse de la scolarité : Bâtiment Olympe de Gouges, 4ème étage, bureau 431 - Tel : 01 57 27 56 73-
mail : l2-l3.lansad.eila@u-paris.fr

XV. NUMÉRICITÉ

Responsables pédagogiques : Aurélie Perrier et Thierry Stoehr.

Résumé du programme :

Les étudiants de première année de licence suivent l'UE NumériCité qui vise à former les étudiants aux différents outils numériques. L'objectif est d'apprendre à se servir des principaux outils numériques dans un cadre universitaire pour se préparer au cadre professionnel : traitement de texte, tableur, recherche documentaire, vie numérique introduction à l'intelligence artificielle et diaporama.

L'enseignement se déroule sur la totalité du semestre et s'organise de façon hybride, 6 séances en présentiel de 2h en salle de TP informatique avec un enseignant et 6 séances d'auto-formation (cours en ligne sur Moodle).

Chaque cours en ligne comporte des documents vidéo et textes, suivis de QCM. L'enseignement est composé de cinq parties : (1) utilisation du traitement de texte, (2) utilisation du tableur, (3), initiation à la présentation assistée et à la recherche documentaire (en lien avec le site de la bibliothèque de l'université) (4), intelligence artificielle et vie numérique (5).

Les modalités de contrôle des connaissances de la *première session* comportent une note de QCM (25%), rendu d'un document associant les notions de base d'un traitement de texte, intégration d'images, de tableaux et de bibliographie (40%), un examen de tableur en salle sous forme de QCM faisant appel à la manipulation de logiciels (35%), cette épreuve aura lieu un samedi dans le semestre et durera 1h.

La *seconde session* est composée de QCM en salle regroupant les thèmes abordés en contrôle continu (traitement de texte, tableur, recherche documentaire, utilisation et intégration d'images, citation des sources, plagiat, vie numérique. (70%) et du report de la note du document rendu en session 1 (30%)

Que ce soit pour la première ou la seconde session, les étudiants doivent s'inscrire dans les groupes d'examen proposés via la scolarité du Pôle innovation pédagogique.

La situation des étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en double licence ou suivis par le relais handicap peut être prise en compte pour le déroulement des cours et des examens.

ECTS	Volume horaire			MCC 1ère session			MCC 2ème session		
	Cours	TD	TP	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
3	12h distanciel		12h présentiel	-	100	-	-	-	100

XVI. UE (TRANSVERSES) ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Pourquoi choisir cette UE ?

S'engager, c'est contribuer à construire la société dans laquelle nous souhaitons vivre, dans un esprit d'ouverture, de solidarité, de responsabilité ; c'est participer à la vie de l'université comme à la vie de la cité. C'est aussi acquérir des compétences figurant sur le diplôme et validées par l'attribution de 3 crédits ECTS.

Votre engagement devra être citoyen ou solidaire + bénévole + laïque. Il est encadré par 3 acteurs : le pôle engagement étudiant, l'association et l'enseignant-chercheur référent de votre département.

Le pôle engagement étudiant dispose d'une liste de contacts et des associations sont présentes lors des journées d'accueil et de la vie associative (JAVA).

L'engagement choisi peut couvrir une année universitaire mais est validé au titre d'un semestre et une seule fois par diplôme. Il reconnaît un engagement déjà existant (par exemple une responsabilité dans une association étudiante sur le campus ou un investissement dans une association sportive de votre ville), ou permet d'effectuer une première expérience dans une association (par exemple dans le domaine de l'action solidaire, l'aide aux devoirs, la participation à un projet culturel), ou dans certains services de l'université (par exemple le Relais Handicap).

Sont exclus de la reconnaissance de l'engagement étudiant :

- la simple participation aux activités proposées par une association
- les stages faisant partie du cursus

Comment s'inscrire et valider cette UE ?

- compléter la fiche mission
- remettre à la structure d'accueil la fiche permettant d'identifier les compétences liées à l'activité sur 30h minimum

En avril, il sera demandé aux étudiants du premier semestre ainsi que du second semestre de participer à des ateliers obligatoires d'échanges et de restitution d'expérience animés par des représentants du monde associatif et par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (bureau du développement de la vie associative).

A l'issue de votre engagement, vous devez remettre à l'enseignant référent un rapport de synthèse de 5 pages minimum, qui devra décrire votre action, la stratégie adoptée et les difficultés rencontrées, faire valoir les compétences développées lors de cet engagement.

Une soutenance orale pourra être organisée par l'enseignant référent pour la session 2.

XVII. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités de contrôle des connaissances spécifiques à la Licence d'économie.

Les règles particulières définissant les modalités du contrôle des connaissances (MCC) dans le cadre de la licence d'économie s'inscrivent dans les règles générales définies par l'Université Paris Cité.

Sessions d'examen et Jurys

L'étudiant a droit à deux sessions d'examens.

La première session a lieu en décembre et/ou janvier pour les enseignements du premier semestre ; en mai pour les enseignements du second semestre. En cas d'échec à la première session, l'étudiant a droit à une session de rattrapage ou deuxième session, qui a lieu en juin.

Un jury est constitué par année. Il se réunit à la fin de chaque semestre et après chaque session.

Modalités de validation d'une Unité d'enseignement (UE) et d'un élément constitutif d'une unité d'enseignement (ECUE)

Une UE est définitivement acquise dans les deux cas suivants :

- lorsque sa note est égale ou supérieure à 10/20 ;
- par compensation entre les UE du semestre (compte tenu des coefficients de chaque UE).

Une compensation automatique s'effectue entre les semestres d'une même année (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6). **Les enseignements dont les notes sont inférieures à 10 et qui n'ont pas fait l'objet d'une compensation doivent être repassés à la deuxième session. Les étudiants ne peuvent pas choisir les matières qu'ils repassent en deuxième session.**

Après la deuxième session, la note retenue à l'UE sera la meilleure des notes obtenues en session 1 (moyenne CC et ET) ou en session 2 (ET).

Modalités de validation d'un semestre

Unité d'enseignement (UE) - Élément constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)

Une UE est définitivement acquise lorsque sa note est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs ECUE (éléments constitutifs d'UE) :

- la compensation entre les éléments constitutifs de l'UE (ECUE) s'effectue sans note éliminatoire ;
- en cas d'échec à l'UE, les notes d'ECUE supérieures ou égales à 10 sont capitalisées (conservées).

Les enseignements dont les notes sont inférieures à 10 et qui n'ont pas pu être compensés (dans le cadre de la moyenne d'UE ou de semestre) doivent être repassés.

Semestre

Chaque semestre de la licence est validé sur la base de la moyenne pondérée des blocs (fondamental et complémentaire) qui le composent. La validation d'un semestre donne droit à 30 crédits ECTS.

Année

Chaque année est validée sur la base de la moyenne des deux semestres qui composent l'année. La validation d'une année donne droit à 60 crédits ECTS.

Renonciation

Un étudiant peut demander à renoncer au bénéfice d'une compensation (entre ECUE ou UE, ou entre semestres) en déposant une demande écrite auprès du jury de semestre dans les 48h après l'affichage des notes. Dans ce cas, toutes les notes inférieures à 10/20 des UE ou ECUE non validées, seront à repasser si le jury donne son accord pour la renonciation.

Obtention du diplôme de licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé les 6 semestres de la licence. La moyenne au diplôme est calculée sur l'ensemble des 6 semestres de licence (pour un étudiant de l'Université Paris Cité) ou uniquement sur les semestres validés à l'Université (pour un étudiant arrivant à l'Université Paris Cité en cours de licence). Il n'existe pas de compensation générale sur l'ensemble de la licence. L'étudiant doit valider chacune des 3 années. Seuls les semestres, au sein d'une même année peuvent se compenser.

Règles de progression

Le nombre d'inscriptions administratives dans la même mention de licence est limité à cinq. Le triplement d'une année n'est pas de droit. La réinscription pour une 3ème année consécutive dans la même année de licence est conditionnée à un avis favorable de l'équipe pédagogique de la licence.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis plus de deux ans bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel qu'il est prévu ci-dessus. A noter qu'ils appartiennent alors au régime de reprise d'études et sont inscrits en formation continue.

Précisions sur les modalités de contrôle en Licence d'Économie

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier tout le long de l'année universitaire (CC), soit par un examen de fin de semestre ou contrôle terminal (ET), soit par une combinaison des deux modes de contrôle (CET).

Les modalités de contrôle, qui ne sont pas nécessairement les mêmes pour chaque UE, seront précisées au début des cours et TD.

La présence aux travaux dirigés est obligatoire : avoir plus de 3 absences (dont au maximum une absence injustifiée) dans une matière est sanctionné par une défaillance au contrôle continu. Aucune note n'est alors attribuée à l'UE et la moyenne semestrielle ne peut pas être calculée. Le jury peut apprécier l'opportunité de cette mesure.

En cas d'absence non justifiée à une épreuve du contrôle continu, la note 0 est attribuée.

En cas d'absence non justifiée à l'examen de fin de semestre, l'étudiant est déclaré défaillant par le jury et aucune note n'est attribuée à l'épreuve concernée.

Les étudiants ne pouvant assister aux travaux dirigés peuvent être dispensés de contrôle continu, à leur demande, dans le mois qui suit le début des enseignements, dans le cadre prévu par le règlement en vigueur à l'université Paris Cité. Ils relèvent alors du régime dit de « l'examen terminal ».

Pour les étudiants inscrits en « examen terminal », le contrôle des connaissances prend la forme d'un examen écrit ou d'une épreuve orale représentant 100 % de la note finale.

Dans le cadre de la deuxième session dite de « rattrapage », le contrôle des connaissances prend la forme d'un examen écrit ou d'une épreuve orale représentant 100 % de la note finale. Après la deuxième session, la note retenue à l'UE sera la meilleure des notes obtenues en session 1 ou session 2 : si la note de session 2 est inférieure à la note de session 1, la note de session 1 est conservée.

XVIII. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Pré-rentree	Du 1 septembre au 4 septembre 2026
Rentrée	Lundi 7 septembre 2026 (TDs la semaine suivante)
Semaine de lecture - Pause pédagogique	Du 26 octobre 2026 au 31 octobre 2026
1ère session d'examen Semestre 1	Du 14 décembre au 19 décembre 2026, puis du 4 janvier au 16 janvier 2027
Vacances	Du 21 décembre 2026 au 2 janvier 2027
Début du Semestre 2	Lundi 18 janvier 2027 (TDs la semaine suivante)
Semaine de lecture - Pause pédagogique	Du 15 février au 20 février 2027
Vacances	Du 5 avril au 17 avril 2027
1ère session d'examen Semestre 2	Du 3 mai au 22 mai 2027
2ème session d'examen Semestre 1 et Semestre 2	Du lundi 14 juin au 26 juin 2027

XIV. ADRESSES UTILES

La box des étudiants : <https://u-paris.fr/bienvenue/>

Site de l'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/>

L'ensemble des cours de la licence d'économie (parcours SES) est situé sur le campus des Grands Moulins de l'université Paris Cité.

À titre d'exemple, les étudiants ont accès aux informations suivantes :

- Renseignements administratifs
- Formations et diplômes
- Sports, loisirs, culture et vie associative
- Emplois, stages, etc.
- Consultation des notes et des résultats
- Mobilité étudiante (relations internationales)

Pour la formation en licence d'économie, le site dédié est le suivant :

site de l'UFR GHES (Licence d'économie) : <https://u-paris.fr/ghes/>

Enfin quelques adresses utiles :

Portail Étudiant – ENT

L'université met à votre disposition un espace numérique de travail « ENT » qui vous permet d'accéder, depuis votre ordinateur personnel, aux services suivants : mise à disposition d'une adresse de messagerie ; consultation de votre dossier étudiant ; dates et résultats d'examens ; informations et actualités de votre composante ou service ; documentation - accès aux revues en ligne et aux catalogues...

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)

Assistance sociale et aide au logement : 39, avenue George-Bernanos 75005 Paris
(Métro Port-Royal) - Tél : 01 44 27 35 05 www.crous-paris.fr

Mission ÉgalitéS de l'Université Paris Cité

<https://u-paris.fr/mission-egalites/>

Actions pour promouvoir l'égalité et la diversité. Accueil des victimes de discriminations et de harcèlement : voir le lien avec le guide "Lutter contre le harcèlement sexuel" (procédures à suivre, contacts).

Contact : correspondante pour l'UFR GHES : Sabina Issehnane sabina.issehnane@u-paris.fr

Pôle Handicap Étudiant <https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/vos-interlocuteurs-du-pole-handicap-etudiant/>

Les relais handicap accompagnent les étudiants en situation de handicap et mettent en place les aménagements pédagogiques, techniques et humains nécessaires au bon déroulement du cursus. Les relais apportent un suivi personnalisé tout au long du cursus.

Relais handicap campus Grands Moulins

Contact : relais-grandsmoulins@u-paris.fr

Tél : 01 57 27 65 20

Référente enseignante pour l'UFR GHES : Sabina Issehnane
sabina.issehnane@u-paris.fr

Engagement étudiant <https://u-paris.fr/bienvenue/engagement>

Table des matières

I. PRÉSENTATION DU CURSUS	1
Les objectifs de la formation	1
Les débouchés de la formation.....	1
La préparation aux masters	1
Les débouchés professionnels.....	2
II. ORGANISATION DE LA FORMATION	3
La structure générale.....	3
Insertion professionnelle.....	3
III. INFORMATIONS GÉNÉRALES	4
Présentation générale	4
Inscriptions administratives	4
Inscriptions pédagogiques	4
IV. RENTRÉE 2026-2027 – INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES.....	5
Réunion d'information.....	5
Dates de rentrée.....	5
Inscriptions pédagogiques	6
Matériel nécessaire à l'inscription pédagogique.....	6
V. RESPONSABLES ENSEIGNANTS	6
VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	6
VII. RÉORIENTATION	6
VIII. DISPOSITIF DE SOUTIEN	7
IX. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LICENCE	8
X. ENSEIGNEMENTS DE 1 ^{ère} ANNÉE	11
XI. ENSEIGNEMENTS DE 2 ^{ème} ANNÉE	20
XII. ENSEIGNEMENTS DE 3 ^{ème} ANNÉE	28
XIII. ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L1	36
XIV. ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD).....	37
XV. NUMÉRICITÉ.....	38
XVI. UE (TRANSVERSES) ENGAGEMENT ÉTUDIANT.....	39
XVII. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	40
XVIII. CALENDRIER UNIVERSITAIRE	42
XIV. ADRESSES UTILES	43
XX. PLAN DE L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ	44